

Développer des projets avec les publics éloignés de l'alpha



Accompagner et former les personnes éloignées de la formation et de l'emploi en vue de leur donner accès aux dispositifs d'alphabétisation, tel est l'objectif du projet actuellement mené par les huit régionales wallonnes de Lire et Écrire dans le cadre d'un financement du Fonds Social Européen. Mais comment « définir » ces publics pour les approcher sans tomber dans les « effets pervers » de la catégorisation (stigmatisation, exclusion...) ? Quelle pédagogie mettre en œuvre pour renforcer le pouvoir d'agir de ceux qui sont les plus éloignés de la formation et de l'emploi, et plus largement dépossédés de toute forme de pouvoir sur leur vie et dans la société ?

Par Kathleen DESCHAMPS

JE PROFITE DE LA PUBLICATION d'un *Journal de l'alpha* sur les publics de l'alpha pour présenter le projet pour lequel je suis chargée d'accompagner les huit régionales wallonnes de Lire et Écrire. Il s'agit en effet dans ce projet, que nous avons choisi de nommer *Publics éloignés*, de développer des actions d'alphabétisation pour les personnes qui n'ont pas accès aux dispositifs d'alphabétisation existants, soit qu'elles s'en sentent exclues, soit qu'elles en sont objectivement exclues, notamment en raison des critères de financement de l'alpha en Wallonie, actuellement axés sur l'insertion socio-professionnelle. Afin d'aller à la rencontre de ces publics éloignés et de leur ouvrir les portes des dispositifs de formation, Lire et Écrire en Wallonie, en coordination avec les huit régionales wallonnes, a introduit un projet auprès du Fonds Social Européen (FSE)¹.

Une alphabétisation de qualité pour tous : pas encore une réalité

S'étant donné comme objectif « *de promouvoir le droit effectif à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite* »², le mouvement Lire et Écrire est particulièrement attentif à rendre les formations proposées dans les différentes régionales accessibles à toute personne demandeuse. Si l'on observe les statistiques relatives au public en formation d'alphabétisation dans les régionales wallonnes, on constate que la proportion de personnes bénéficiant d'allocations de chômage ou du CPAS a plus que doublé en un peu plus de 10 ans, passant de 21% à 52% entre 2002 et 2013³. Cette évolution est à mettre en relation avec les politiques d'activation menées par l'ONEM et le FOREM d'une part, par les CPAS d'autre part. Les apprenants, arrivés en alpha sous la contrainte, se voient parfois imposer de fournir des attestations d'inscription à la formation et de fréquentation des cours s'ils

1 En lien avec l'axe 3.1 du Programme FSE 2014-2020 pour la Belgique francophone, Wallonie-Bruxelles 2020.eu : « *Accompagner et former les personnes menacées d'exclusion en vue de leur accès aux dispositifs d'insertion et de formation en Wallonie et à Bruxelles* ». Voir : www.fse.be/index.php?id=246

2 Charte de Lire et Écrire (www.lire-et-ecrire.be/Charte-de-Lire-et-Ecrire).

3 Pauline GILLARD et Anne GODENIR, Politiques d'activation. Impacts sur la demande de formation et dérives, in *Journal de l'alpha*, n°198, 3^e trimestre 2015, pp. 83-84 (www.lire-et-ecrire.be/ja198).

souhaitent conserver leurs allocations⁴. Cette évolution pose, bien sûr, la question de la liberté d'entrée en formation, mais elle pose aussi la question qui nous concerne plus particulièrement ici : celle de l'accès de tous à l'alphabétisation. En alphabétisation, comme dans d'autres secteurs, les moyens financiers octroyés par les pouvoirs publics restent insuffisants pour couvrir la demande. Une politique de financement, axée sur une catégorie spécifique, par exemple les demandeurs d'emploi inscrits au FOREM, exclut une partie des personnes en besoin de formation pour lesquelles il n'existe pas, ou peu, de financement spécifique. Lorsque le public qui entre en formation change, qu'une catégorie d'apprenants augmente, et ce jusqu'à devenir majoritaire, sans pour autant que l'offre de formation n'augmente également, il est clair que les autres, ceux qui n'entrent pas dans cette catégorie, sont désavantagés et voient leurs chances d'entrée en formation diminuées. L'appel à projets du FSE répond donc à un besoin dans le secteur de l'alpha en Région wallonne, qui est celui de proposer des formations ou de renforcer l'offre existante aussi pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Si cet appel à projets nous accommode bien au niveau de l'offre de formations que nous souhaitons proposer dans nos associations wallonnes, nous nous devons en même temps d'être vigilants, pour les apprenants. En effet, les personnes les plus éloignées de la formation et de l'emploi sont parfois celles qui « échappent » encore aux plans et logiques d'activation proposés ou imposés dans le secteur de l'ISP. Subsidier la formation des exclus, c'est aussi un moyen d'accéder à un recensement, de permettre un étiquetage, une première accroche, pour inscrire les absents, calmement, dans le processus de l'activation... Il ne s'agit donc pas d'un appel à projets à contre-courant de cette tendance à l'activation, mais bien d'un renforcement de celle-ci. Les indicateurs de réalisation demandés dans le programme opérationnel du FSE (le document rempli par Lire et Écrire en vue d'obtenir ce financement) sont d'ailleurs très clairs, il s'agit de prévoir le nombre de mises à l'emploi et le nombre de demandeurs d'emploi engagés dans la recherche d'un emploi, suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation.

⁴ Voir : Hugues ESTEVENY, *Rendre compte de son comportement quand on est chômeur ou usager de CPAS. Assujettir au lieu d'émanciper*, in *Journal de l'alpha*, n°198, op. cit., pp. 10-23 ; Anne GODENIR et Aurélie STORME, *Un front associatif contre la traque aux 'fraudeurs' et la formation contrainte*, *ibid.*, pp. 25-36.

Qui sont ces publics éloignés de la formation ?

En faisant le tour des régionales, j'ai pu échanger avec les coordinateurs pédagogiques, ou coordinateurs de projets, sur les publics qu'ils identifient comme éloignés de la formation et ceux qui vont être concernés par cette action d'alphabétisation. Le sujet est large, le vocabulaire aussi : publics marginalisés, en désaffiliation, exclus, précarisés ou précaires, isolés, peu utilisés, éloignés, fragilisés, défavorisés, discriminés, etc.

À quels types de profils ces termes font-ils concrètement référence ? D'une régionale à l'autre l'accent est mis sur des personnes vivant des situations diverses – de la situation de grande pauvreté au sans-abrisme, en passant par les assuétudes, l'isolement, les problèmes de santé mentale, le chômage de longue durée – ou sur des publics comme les familles monoparentales, les jeunes adultes sans diplôme, les personnes en situation administrative irrégulière... La liste est longue et ne semble pas exhaustive.

Si l'on ne parvient pas à s'arrêter sur une définition commune de ce public « éloigné de la formation », c'est peut-être parce qu'il est multiple et croissant. En effet, on assiste en Belgique et en Europe à une augmentation des personnes qui se voient privées de l'exercice de leurs droits fondamentaux, une augmentation considérable des personnes qui survivent tout en subissant des privations toujours plus nombreuses. En parallèle, comme l'écrivait déjà Christine Mahy en 2012⁵, nous assistons à la croissance du nombre de « *professionnels [qui] aident, soignent, animent, secouent, conseillent, éjectent, mobilisent, activent la masse croissante en état de privations accrues; certains professionnels [sont] eux-mêmes atteints par la précarisation tout en remplissant de telles fonctions* ». Chez les formateurs, les accompagnants, les agents d'accueil, à Lire et Écrire comme ailleurs dans la société civile, la question suivante revient souvent dans les échanges : par nos actions, par nos rapports d'activité et nos évaluations, ne contribuons-nous pas nous aussi à renforcer la catégorisation, l'étiquetage, la stigmatisation, l'isolement et l'exclusion de personnes déjà tellement surveillées et encadrées ?

⁵ Christine MAHY, *Contre l'enrichissement assisté*, Carte blanche parue dans *INTERMAG* (RTA), 12 mai 2012, www.rwlp.be/index.php/action-politique/lutte-contre-la-stigmatisation/73

La catégorisation sociale est un outil qu'il semble bon d'utiliser avec modération. S'il est utile de catégoriser pour nommer un problème, pour rassembler des personnes autour d'un enjeu commun et permettre une mobilisation collective, la catégorisation sociale est aussi efficace comme moyen de domination, d'oppression et d'exclusion.⁶

Face à une population précarisée, toujours davantage exclue de l'emploi, entrer dans une catégorisation trop précise peut équivaloir à un processus de division : diviser les pauvres entre chercheurs et non-chercheurs d'emploi, entre méritants et paresseux, entre ceux qui ont un projet et ceux qui n'en ont pas. Mettre le focus sur des personnes, des groupes de personnes de plus en plus circonscrits et multiplier les catégories alors qu'il s'agit d'une problématique qui concerne une frange toujours plus large de la population, c'est une manière de diviser, d'individualiser, d'isoler les personnes, d'empêcher le sentiment d'appartenance et le partage de valeurs, c'est empêcher de créer un « nous » digne de ce nom. Diviser pour mieux régner. Chercher à tout prix à dénicher des caractéristiques spécifiques, c'est ouvrir la porte à l'individualisation des causes des phénomènes sociaux comme l'inactivité, l'échec scolaire et le chômage, qui relèvent pourtant de systèmes et de choix politiques. *« L'analphabétisme n'est pas un problème individuel mais a pour cause et conséquence l'oppression et l'exclusion sociale, culturelle, politique et économique. »*⁷

Pour éviter un tel glissement, il s'agira pour les intervenants de Lire et Écrire de faire preuve de vigilance. Il nous faudra être particulièrement attentifs à ne pas pratiquer, parmi les apprenants, une division ou une exclusion supplémentaire. Le projet de Lire et Écrire en Wallonie tel qu'il a été accepté et financé par le Fonds Social Européen se cantonne à l'objectif d'accueillir des personnes qui n'ont pas accès aux dispositifs de formation en alphabétisation, avec la volonté de rencontrer les personnes particulièrement éloignées des formations existantes et, par ce fait, discriminées. Il y est aussi explicité que les difficultés que ces personnes vivent au niveau de la maîtrise

⁶ Voir aussi l'article d'Aurélië Storme, pp. 11-19 de ce numéro.

⁷ Charte de Lire et Écrire, op. cit.

de la langue orale et écrite les privent de l'accès à leurs droits fondamentaux. Ces objectifs sont larges et inclusifs, restons-le ! Permettons-nous de ne pas utiliser les nombreuses difficultés ou contraintes qu'elles vivent pour les différencier ou les distancier des autres. Lire et Écrire inscrit ses actions dans une perspective politique qui vise (entre autres) « *la participation et l'émancipation de tous* »⁸, c'est dans ce cadre que le projet *Publics éloignés* a été proposé au FSE.

Un projet émancipateur

Dans son exposé à la dernière journée d'étude de la FeBISP⁹, Jean-Pierre Nossent nous rappelait le postulat d'égalité sur lequel est basée l'éducation populaire – « *tous producteurs, émetteurs et récepteurs de culture* » – qu'il opposait à une logique de vides et de manques à combler, de développement des potentialités de l'individu. Dans les projets qui seront mis en œuvre par Lire et Écrire dans le cadre de l'appel à projets du FSE, il s'agira de partir du même postulat, des expériences et des vécus de chacun sans les trier, sans les hiérarchiser, pour travailler collectivement en pédagogie du projet. Cette pédagogie se veut en effet politique, critique, libératrice et, surtout, collective et solidaire¹⁰. Elle nous propose (à nous, membres d'un groupe) de mobiliser notre savoir, notre vécu, nos expériences, nos outils, notre langage, notre histoire, nos frustrations et, surtout, nos désirs pour travailler collectivement sur un projet porteur de transformation sociale et de libération¹¹. Vaste ambition ! En privilégiant la pédagogie du projet pour travailler avec les publics qui sont éloignés de la formation, les régionales wallonnes de Lire et Écrire ont choisi de travailler à renforcer le pouvoir d'agir de ceux qui n'ont

⁸ Charte de Lire et Écrire, op. cit.

⁹ Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelles, *Citoyenneté et Insertion. Quelles pratiques d'Éducation permanente au service de quelles émancipations ?*, Bruxelles, 15 octobre 2015.

¹⁰ Le GRAIN asbl (éd.), *La pédagogie du projet, une pédagogie de la libération*, 1977. Le propos de cette brochure a ensuite été repris et développé dans : *Le défi pédagogique. Construire une pédagogie populaire*, Vie ouvrière, 1980.

¹¹ Voir : *La pédagogie du projet. Quelle pertinence aujourd'hui pour l'alpha ?*, *Journal de l'alpha*, n°200, 1^{er} trimestre 2016.

pas de pouvoir¹². Elles proposent d'envisager leur action non pas comme la formation ou l'entrée en formation d'un public cible, mais d'organiser des lieux où il s'agit de s'éduquer, de se former ensemble comme peuple. Le peuple n'est pas un public cible.

En attendant la définition plus précise des projets et leur concrétisation...

Coordinateurs pédagogiques et de projets, directions et formateurs sont déjà au travail. À des rythmes différents selon les régionales. Certaines ont déjà un groupe en formation depuis début 2015, pour d'autres le travail débute¹³. On recrute, on contacte, on organise les groupes, on imagine en équipe, et surtout on se questionne sur nos pratiques, notre organisation, nos partenariats.

En effet, cette démarche d'accompagner et de former les personnes éloignées de la formation et de l'emploi questionne pour nous et autour de nous :

- la liberté d'entrée en formation ainsi que l'accessibilité à nos services : quels publics en sont aujourd'hui exclus ? quels sont les obstacles à leur entrée en formation ? comment tenir compte de leurs réalités ? quels points d'appui privilégier ? quels moyens mettre en œuvre ? etc.
- la qualité de nos formations : nos formations répondent-elles aux besoins des personnes en situation d'illettrisme ? pourquoi certains profils n'entrent-ils pas en formation, ou ne continuent-ils pas leur parcours ?
- en dehors de nos formations, quelles sont les difficultés vécues par les apprenants ? quels sont les éléments extérieurs à Lire et Écrire qui empêchent une inscription en formation ou qui provoquent un abandon de celle-ci ?
- quel travail de relais, de partenariat avec les acteurs de terrain, les travailleurs sociaux faciliterait l'accès à nos formations ou permettrait aux apprenants de s'engager en formation sur du long terme ?

¹² Ce qui est très différent de l'approche par projet actuellement « en vogue » dans les politiques publiques qui requièrent ou exigent de chacun qu'il s'inscrive dans une démarche de mise en projet individuel et qu'il justifie ce qu'il met en œuvre pour le concrétiser.

¹³ Autour d'octobre-décembre 2015.

Après une période de « vadrouille » à la rencontre des différentes personnes concernées par ce projet *Publics éloignés* au sein des huit régionales wallonnes, j'ai envie de retenir une dynamique, une intention qui me semble fondatrice pour la suite de nos actions, celle de « faire du lien ». Si la tendance politique est à l'activation et à la segmentation, le projet de Lire et Écrire en Wallonie propose, dans une dynamique commune aux huit régionales, de créer ou de renforcer le lien, de travailler le « nous » avec les apprenants, mais aussi avec les différents acteurs locaux qui accompagnent ces mêmes personnes.

Se projeter dans la mise en lien permet de résister à la logique de segmentation, thématique prédominante dans le secteur associatif qui, par son système de financement via des appels à projets, met les organismes candidats en compétition, les oriente et les divise en circonscrivant leur travail dans un domaine d'action très précis et en les soumettant à des contraintes administratives ardues. Les intervenants de l'associatif manquent ainsi souvent de temps, de force de travail et d'énergie pour développer des actions collectives avec leur public, pour travailler les questions de fond, celles qui donnent du sens, celles qui sont réellement émancipatrices. Le côté « chacun son public », « chacun son rapport moral » et « chacun son subside » promu par les pouvoirs subsidiaires exacerbe cette difficulté, isole et immobilise les intervenants du social et du culturel dans la routine d'un travail plus réparateur que producteur de changement. Il a aussi pour conséquence de trimbaler les personnes en difficulté entre des dispositifs d'accompagnement multiples et souvent incohérents entre eux vu le manque de coordination entre les intervenants.

Les publics éloignés ont en commun de vivre des situations combinant souvent précarité financière, isolement culturel et social, difficultés de santé et discriminations diverses. Travailler en collaboration ou en coconstruction avec les acteurs du terrain socio-éducatif, les relais potentiels, c'est aussi une opportunité de créer des alliances, de traiter ensemble des problématiques qui sont en fait multiples et qu'il est plus pertinent de corréliser que de segmenter.

En attendant de développer, en partenariat avec d'autres, des projets émancipateurs au sein des régionales wallonnes, nous poursuivons actuellement la réflexion sur comment faire du lien avec et autour des « publics éloignés ».

**Kathleen DESCHAMPS, chargée d'appui pédagogique
pour le projet « Publics éloignés »**
Lire et Écrire en Wallonie